

Accueillir les réfugiés – exclure les terroristes

Berne, le 18 septembre 2015

Communiqué de presse

Accueillir les réfugiés – exclure les terroristes

Accueil de 1'500 réfugiés

Le Conseil fédéral a pris la décision aujourd'hui d'accueillir 1'500 réfugiés issus de la Syrie dans le cadre du programme de répartition européen. Ces derniers qui seront admis font partie du contingent, déjà convenu, des 3'000 personnes acceptées en Suisse. Le PLR. Les Libéraux-Radicaux soutient cette décision. Pour ce qui est des négociations à l'échelle européenne à propos d'une clé et d'un programme de répartition, nous exigeons que l'engagement, déjà pris de la Suisse, soit pris en compte. Ceci est valable tant pour l'accueil des réfugiés que pour l'aide au développement. Nous attirons également l'attention sur le fait qu'il est nécessaire de vérifier les liens avec le terrorisme pour toutes les personnes avant de les accueillir.

La Suisse doit poursuivre sa tradition humanitaire. Par conséquent, nous soutenons la décision prise par le Conseil fédéral d'accueillir la moitié du contingent déjà prévu des 3'000 personnes dans le cadre du programme de relocalisation de l'UE. Ces femmes et ces hommes ont déjà été enregistrés dans un pays européen et sont à protéger. Ainsi, la Suisse assume sa part dans l'aide aux réfugiés de guerre syriens. Les demandeurs d'asile issus de la Syrie qui sont accueillis en Suisse doivent bénéficier de la protection provisoire afin qu'ils retrouvent rapidement leur pays une fois la situation stabilisée. L'aide sur place a autant d'importance que l'accueil des réfugiés. La Suisse doit, dans la mesure du possible, intensifier son aide auprès des camps de réfugiés.

Des capacités suffisantes et le savoir-faire pour la Confédération

Toutefois, le PLR demande qu'une évaluation des risques potentiels de terrorisme soit effectuée auprès des réfugiés admis. Les expériences d'autres pays européens ont démontré qu'il était aussi possible pour des terroristes de s'infiltrer dans les quotas de réfugiés du UNHCR. C'est pourquoi, il est nécessaire de réaliser des évaluations individuelles. Afin d'assurer cela, il est important que les autorités, en particulier le service des renseignements de la Confédération, disposent des capacités suffisantes et du savoir-faire pour détecter les personnes ayant un risque potentiel de terrorisme. Le groupe parlementaire libéral-radical a déjà déposé deux interpellations cette année durant la session d'été qui mandatent le Conseil fédéral de répondre aux questions urgentes à ce propos ([15.3546 La Confédération dispose-t-elle des moyens et des connaissances requis pour repérer les terroristes potentiels parmi les requérants d'asile](#) et [15.3547 Des terroristes sous le couvert de requérants d'asile ?](#)). Ces réponses sont désormais disponibles. Cependant, le Conseil fédéral évite les déclarations claires en ce qui concerne la capacité et le savoir-faire de ses autorités.

Une clé de répartition à l'échelle européenne

En ce moment, il n'y a aucune unité au niveau européen en ce qui concerne une clé de répartition, à long terme, des réfugiés entre les Etats. Si cela devait être le cas, il est important que la décision ne se fasse pas de manière unilatérale par certains Etats. L'engagement de la Suisse en ce qui concerne l'accueil des personnes qui ont besoin d'une protection, l'aide au développement, mais aussi la densité de la population et l'espace habitable, tous ces éléments doivent être pris en compte lors de la répartition.

Liberté, Cohésion et Innovation – **par amour de la Suisse.**

Accueillir les réfugiés – exclure les terroristes

Contacts

- › Philipp Müller, président et conseiller national, 079 330 20 79
 - › Isabelle Moret, vice-présidente et conseillère nationale, 079 332 08 23
 - › Christian Lüscher, vice-président et conseiller national, 079 355 37 52
 - › Georg Därendinger, chef de la communication, 079 590 98 77
 - › Aurélie Haenni, porte-parole romande, 079 315 78 48
-

Le PLR est le garant du modèle à succès suisse depuis 1848. Grâce à nos compétences économiques, nous assurons à la Suisse des conditions-cadre optimales, afin de préserver les emplois et d'en créer davantage. Nous nous engageons également pour les accords bilatéraux, mais refusons toute adhésion à l'Union européenne